
RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES STAGES DE CHIMIE CHM 3551-3556 et 4100

DESCRIPTIONS DES STAGES

- CHM 3551 : 1^{er} projet de recherche dans un milieu universitaire canadien. Offert été uniquement.
- CHM 3552 : 2^e projet de recherche dans un milieu universitaire canadien. Offert été uniquement.
- CHM 3553 : 1^{er} stage appliqué dans un milieu universitaire canadien. Offert A/H uniquement.
- CHM 3554 : 2^e stage appliqué dans un milieu universitaire canadien. Offert A/H uniquement.
- CHM 3555 : 1^{er} stage industriel ou tout stage dans tout milieu autre qu'une universitaire canadienne ou un stage académique de nature confidentielle. Offert A/H/E.
- CHM 3556 : 2^e stage industriel ou tout stage dans tout milieu autre qu'une universitaire canadienne ou un stage académique de nature confidentielle. Offert A/H/E.
- CHM 4100 : Stage Honor. Offert été uniquement

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

N.B. La date limite d'inscription pour un stage est **la date limite de modification de choix de cours prévue par le calendrier des études** de la Faculté. Aucune inscription ne sera approuvée après cette date.

INSCRIPTION

Pour tous les stages

1. Remplissez le [formulaire d'inscription](#) disponible sur le site web du département de chimie sous la rubrique « stages » avant la date limite. Une fois remplie, la demande d'inscription est envoyée automatiquement au responsable des stages. Le responsable des stages autorise l'inscription aux stages suite à la validation des renseignements reçus. L'adresse courriel fournie doit être @umontreal.ca. Une fois l'approbation obtenue, la TGDE de 1^{er} cycle inscrira le stagiaire officiellement dans son centre étudiant.
2. C'est la responsabilité du stagiaire de se renseigner auprès de son directeur de stage et de signaler au responsable des stages par [courriel](#) **avant le dernier jour de la faculté pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais** si le stage CHM 3351/3552 sera confidentiel. Dans un tel cas, l'inscription devra être convertie en CHM 3555/3556. Un stage confidentiel est défini comme étant un stage dont une entente de confidentialité est nécessaire pour la divulgation des travaux du stage. Un stage académique confidentiel sera évalué uniquement par une appréciation par le directeur de recherche et un rapport évalué que par le laboratoire d'accueil. La note accordée sera comme tout autre stage CHM 3555/3556. Aucune disposition ne sera mise en place pour un stage confidentiel après la date limite de la faculté.
3. Un abandon au stage doit être signalé par [courriel](#) au responsable des stages.

CHM 3555 et 3556

1. Une description des **tâches chimiques** à effectuer quotidiennement pendant le stage autre que dans un milieu académique doit être soumise **avant la date limite de modification de choix de cours** pour tout stage qui n'a pas été préalablement approuvé par le service des stages de la FAS.
2. L'emploi d'une ou d'un stagiaire est soumis à des conditions précises qui doivent être respectées par l'employeur. Les crédits de cours ne seront accordés que dans la mesure où les descriptions seront envoyées par l'employeur et approuvées par le coordonnateur des stages.
3. C'est la responsabilité du stagiaire de vérifier auprès de leur superviseur de stage si une entente de confidentialité est requise pour soumettre le rapport final pour évaluation. Dans le cas qu'une entente de confidentialité soit requise, le responsable des stages doit être informé par [courriel](#) au moins un mois avant la remise du rapport afin de finaliser l'entente.
4. Les stages CHM 3553, 3554, 3555 et 3556 sont évalués uniquement sur la base d'un rapport et d'une évaluation du superviseur de stage. La note finale accordée sera soit « S- succès » ou « E-échec ». Dans le cas d'un stage académique confidentiel, le rapport sera remis au directeur de laboratoire d'accueil par la date butoir de la remise pour évaluation que par le laboratoire d'accueil.

AUTRES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

- Le [CHM 0000](#) doit être réussi avant d'entreprendre un stage dans un laboratoire dans le Département de chimie.
- Aucun stage ne sera crédité si le stagiaire n'a pas fait les démarches nécessaires à son inscription, incluant la demande d'inscription au stage, **avant la date limite de modification de choix de cours de la faculté**.
- Il n'est pas possible de reporter des crédits accordés pour un stage ni de reporter son évaluation à un trimestre ultérieur. Les crédits et l'évaluation se rattachent obligatoirement au trimestre d'inscription. Le stage effectué pendant le trimestre d'été est évalué en août. Le stage effectué au trimestre d'automne est évalué en décembre et celui fait en hiver est évalué en avril.
- Il n'est pas possible d'inscrire à un stage après avoir été diplômé du programme.
- La durée d'un stage effectué pendant les trimestres d'automne ou d'hiver est d'un **minimum de 150 heures**, qu'il soit effectué en milieu académique ou non académique, environ 10 heures/semaine.
- La durée minimale d'un stage effectué à l'été est de 14 semaines à temps plein.
- Les communications entre les responsables de stage et les stagiaires se faisant uniquement par courriel, assurez-vous de donner une adresse courriel [@umontreal.ca](#) valide. Vérifiez le contenu de votre boîte régulièrement, assurez-vous qu'il vous reste de l'espace en tout temps et mettez stages@chimie.umontreal.ca dans votre carnet d'adresses.

ÉVALUATIONS

Tous les stages sont normalement évalués sur les éléments suivants : a) un rapport détaillé résumant le travail effectué pendant le stage et b) l'appréciation du stagiaire par le superviseur de stage. Les CHM 3551, 3552 et 4100 seront en plus évalués par un exposé oral présentant les travaux devant un jury de professeur(s). Les CHM 3555 et 3556 dans un milieu autre qu'à l'Université de Montréal seront évalués également par une rencontre mi-cours avec le superviseur du stage et le stagiaire. Le 4100 sera évalué également par une proposition de recherche, dont la date de remise est **le premier lundi de juin avant 17h.**

Les rapports

Les rapports doivent être remis exclusivement sous format PDF au [responsable des stages](#). La taille maximale du fichier a envoyé par courriel selon les normes suivantes est de 15 Mb.

- Le nom du fichier soumis doit être **NOM prénom sigle trimestreannée.pdf**. Par exemple, Smith_Francine_CHM3551_E2022.
- Les fichiers autres qu'en format PDF et/ou avec un nom de fichier autre que celui demandé ne seront pas acceptés et ils seront considérés comme étant remis en retard.
- N.B. La taille du courriel avec les pièces jointes **ne doit pas dépasser 15 Mb**, qui est la limite des serveurs universitaires.
- Si des annexes sont incluses, elles doivent être incluses dans **le fichier PDF** du rapport. Qu'un seul fichier PDF regroupant le rapport ET les annexes doit être remis. Si le fichier PDF du rapport incluant les annexes dépasse 15 Mb. Le nom des fichiers annexe séparé doivent être clairement indiqué, i.e. NOM_prénom_annexe#.pdf.

Le rapport doit relater les travaux de chimie accomplis pendant le stage. Le rapport du stage dans un milieu académique doit aussi inclure, incluant les données chimiques telles que les schémas réactionnels et les mécanismes suffisamment détaillés pour permettre au comité d'évaluer adéquatement le degré de compréhension du stagiaire. Quoique le style du rapport puisse varier quelque peu selon le caractère des travaux impliqués, il y a quand même des éléments communs pour tous les rapports dont il faut tenir compte. Un guide de ce que le rapport de stage devrait contenir est le suivant, dont le nombre de pages est suggéré :

Page couverture (1 page)	Titre, nom du stagiaire, sigle du cours, date et lieu du stage, directeur du laboratoire d'accueil, nom du superviseur et <u>un résumé</u> du stage et des résultats.
Introduction (1-2 pages)	Mise en contexte du stage (définition de la problématique, travaux antérieurs, importance des objectifs à long terme, etc.), description des bases théoriques, mis en contexte de la recherche, objectifs de vos travaux, etc.
Partie expérimentale (autant de pages que nécessaire, mais aussi	Description des travaux effectués (i.e., les protocoles de synthèse des composés, les mesures, etc.), observations, résultats, données brutes, etc.

concis que possible)	
Discussion des résultats (3-5 pages)	Qu'est-ce que vous avez accompli? Comment les données et les observations s'expliquent-elles? Etc.
Conclusion (½ page)	Quels sont les objectifs qui ont été atteints et comment?
Bibliographie (½ -1 page)	Faites référence aux travaux antérieurs pour placer votre recherche en contexte.
Annexe (autant de pages que nécessaire)	Les spectres, les chromatogrammes, les diagrammes, etc.

Dans le cas des stages en recherche et développement, le style de présentation des résultats, de la bibliographie, etc. peut être inspiré des revues scientifiques telles que : *Canadian Journal of Chemistry*, *The Journal of Organic Chemistry*, *Inorganic Chemistry*, *Physical Chemistry Reviews*, *Organometallics*, *Analytical Chemistry*, etc.

- Le rapport peut être rédigé en français ou anglais selon les préférences du stagiaire.
- Le rapport des CHM 3555 et 3556 peut varier du style ci-haut, mais il doit clairement démontrer les connaissances acquises et les techniques mises en œuvre pendant le stage.
- Pour un deuxième stage fait dans la même équipe de recherche, le contenu (introduction, résultats, discussions, etc.) du rapport doit être différent du 1^{er} rapport de stage.
- Une [grille d'évaluation](#) représentative est disponible sur le site des stages.

Le rapport pour un stage effectué autre que dans un milieu académique doit présenter et discuter des tâches/analyses scientifiques effectuées pendant le stage. Le rapport pourra présenter : le plan d'analyses, la chaîne de caractérisation, et les techniques de caractérisation chimique utilisées pendant le stage. Aucun plan fiscal ni de gestion ni d'organisation de la compagnie ne sera accepté dans un rapport de stage.

Les présentations orales

L'exposé oral du stage aura lieu environ une semaine après la remise du rapport. Une période de 8-9 minutes est accordée pour présenter les résultats de stage au comité d'évaluation. Une période de discussion et de questions d'environ 5 minutes suivra la présentation. L'horaire exact des présentations sera communiqué vers la date de remise des rapports.

- Une [grille d'évaluation](#) représentative est disponible sur le site des stages.

REMISE DES RAPPORTS DE STAGE

- La remise du rapport de stage est obligatoire pour tous les stages.
- Il y aura une pénalité de -20% par jour de retard.
- Aucun rappel ne sera envoyé pour la date de remise des rapports.
- Les dates de remise des rapports sont les suivantes.

- ❖ **Trimestre d'automne : 2^e mardi du mois de décembre avant 9h.**
- ❖ **Trimestre d'hiver : 2^e mardi du mois d'avril avant 9h**
- ❖ **Trimestre d'été : 3^e mardi du mois d'août avant 9h**

L'équipe de soutien du programme de stages pour les étudiants de l'Université de Montréal

Coordonnatrice des stages en sciences
Faculté des Arts et des Sciences
Téléphone: (514) 343-6111 p. 3488
Télécopieur: (514) 343-2185
Courriel: stages@iro.umontreal.ca
<http://www.fas.umontreal.ca/stages/>

Professeur responsable de l'encadrement
pédagogique des stages au Département de
chimie
Courriel: stages@chimie.umontreal.ca